

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00600
Numéro SIREN : 514 106 418
Nom ou dénomination : 2G ER

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 3401

Greffe du tribunal de commerce de NIORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/3401

Déposant :

Nom/dénomination : 2G ER

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 514 106 418

N° gestion : 2009 B 00600

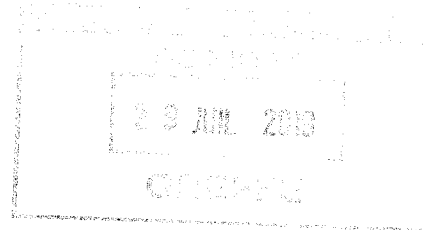


[Signature]



ZAC Recouvrance
6 impasse Recouvrance
BP 60032
17101 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 74 02 55
Fax 05 46 74 51 87
e-mail : contact@cassiopee-expertise.fr

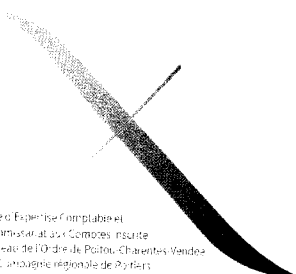
SAS au capital de 36 112 €
R.C. Saintes B 527 330 307



SAS 2G ER
Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



Société d'Expertise Comptable et
de Comptabilité et de Comptes Insulte
à l'adresse de l'Ordre de Poitou-Charentes Vendée
et à la Cour des Comptes de Poitou-Charentes

Dossier N° 005726 en Euros.



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Page 24

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Néant *

Désignation de l'entreprise SAS 2G ER

Adresse de l'entreprise Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

Numéro SIRET * 5 1 4 1 0 6 4 1 8 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	897 740	346 376	551 364	596 256	
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	897 740	346 376	551 364	596 256	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	STOCKS	060	062					
	Marchandises *							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	068	070	8 397		8 397	12 022	
	Clients et comptes rattachés *							
	Autres * (3)	072	074	1 109		1 109	1 024	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	129 840		129 840	134 412	
	Charges constatées d'avance *	092	094	2 407		2 407	2 324	
	Total II	096	098	141 752		141 752	149 782	
	Total général (I+II)	110	112	1 039 492	346 376	693 116	746 038	
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		15 000		15 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		1 500		1 500		
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	92 833		78 339		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		63 055		64 494		
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		172 388		159 333	
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		517 216		579 405		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 030		1 816		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	1 482		5 483		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		520 728		586 705		
	Total général (I + II + III)	180		693 116		746 038		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		453 500		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CASSIOPEE EXPERTISE

Dossier N° 005726 en Euros.



Signature: *[Signature]*
Date: *[Date]*

Formulaire obligatoire (article 102 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2G ER

Page 25

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le											
		3	1	1	2	2	0	1	8	3	1	1	2	2	0	1	7
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210								
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215				214								
			services *		217			218		133 505		134 960					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222									
	Production immobilisée *							224									
	Subventions d'exploitation reçues							226									
	Autres produits							230									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		133 505		134 960						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234										
	Variation de stock (marchandises) *						236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240										
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :						242		8 222		7 307					
		(- mobilier)	(- immobilier)					244		4 522		4 374					
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)		243		3 040											
	Rémunérations du personnel *						250										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252										
	Dotations aux amortissements *						254		44 892		44 892						
	Dotations aux provisions						256										
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262									
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)							264		57 636		56 574						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		75 869		78 386						
Produits financiers (III)							280										
Produits exceptionnels (IV)							290		0								
Charges financières (V)							294		8 789		9 774						
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300										
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						1		1						
Impôts sur les bénéfices *							306		4 025		4 117						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310		63 055		64 494						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		63 055	314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318										
	Provisions non déductibles *						322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324		4 025								
	Divers *	dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				330									
		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*				248											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					249		251									
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999										
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997							
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		138	40 247	342	40 247						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		990									
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346		992			350						
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655													
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		26 833	354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356										
	Déficits antérieurs reportables : *										360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		26 833	372							

Dossier N° 005726 en Euros.

CASSIOPEE EXPERTISE



Signature

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 2G ER							Néant <input type="checkbox"/> *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	24 849	422		424		426	24 849	24 849
	Constructions	430	843 277	432		434		436	843 277	843 277
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	14 130	442		444		446	14 130	14 130
	Installations générales agencements divers	450	15 485	452		454		456	15 485	15 485
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	897 740	492		494		496	897 740	897 740
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510	3 302	512	1 026	514		516	4 328	
	Constructions	520	277 341	522	42 189	524		526	319 530	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 928	532	126	534		536	14 054	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 913	542	1 551	544		546	8 464	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	301 484	572	44 892	574		576	346 376	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
 (1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group



Signature and stamp area

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	24 849		
Constructions sur sol propre	843 277		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 130		
Installations générales agencements aménagements divers	15 485		
TOTAL	897 740		
TOTAL GENERAL	897 740		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			24 849	24 849
Constructions sur sol propre			843 277	843 277
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 130	14 130
Installations générales agencements aménagements divers			15 485	15 485
TOTAL			897 740	897 740
TOTAL GENERAL			897 740	897 740

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	3 302	1 026		4 328
Constructions sur sol propre	277 341	42 189		319 530
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 928	126		14 054
Installations générales agencements aménagements divers	6 913	1 551		8 464
TOTAL	301 484	44 892		346 376
TOTAL GENERAL	301 484	44 892		346 376

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 026				
Constructions sur sol propre	42 189				
Instal. techniques matériel outillage indus.	126				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 551				
TOTAL	44 892				
TOTAL GENERAL	44 892				



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 397	8 397	
Impôts sur les bénéfices	91	91	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 018	1 018	
Charges constatées d'avance	2 407	2 407	
TOTAL	11 913	11 913	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	597	597		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	516 619	63 119	262 814	190 686
Fournisseurs et comptes rattachés	2 030	2 030		
Autres impôts taxes et assimilés	1 482	1 482		
TOTAL	520 728	67 228	262 814	190 686
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 118			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau		
Mobilier		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 397
Total	8 397

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	597
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752
Dettes fiscales et sociales	1 482
Total	3 831

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 407
Total	2 407



Signature

2G ER

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000.00 €

Siège social : Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

514 106 418 RCS NIORT

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 23 AVRIL 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 63 054.95 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	63 054.95 €
- Soit un bénéfice distribuable de	63 054.95 €
- Une somme de	35 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	23.33 €
- et le solde, soit	28 054.95 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 23.33 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 avril 2019, sous déduction pour les actionnaires personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés
31/12/2017	50 000.00 €
31/12/2016	0.00 €
31/12/2015	0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le président

